



AVIS DE COLORATION DE LA MAYENNE

**Simulation d'une pollution accidentelle
De la rivière Mayenne en amont des prises d'eau potable**

**PRISES D'EAU POTABLE DE ST-LOUP-DU-GAST
ET DE ST-FRAIMBAULT-DE-PRIERES**

Note d'information au public



Photographies Calligée : coloration en rivière à la fluorescéine

La coloration est prévue à partir du 7 juin 2021

NOTE D'INFORMATION DU PUBLIC
A PROPOS D'UNE COLORATION DE LA MAYENNE
OPERATION MENEES PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Simulation d'une pollution accidentelle sur la Mayenne en amont de prises d'eau potable

Le traçage envisagé depuis l'amont du Lac de St-Fraimbault a pour but de simuler le comportement d'une pollution susceptible de concerner la rivière Mayenne en amont des prises d'eau potable de ST-LOUP-DU-GAST et ST-FRAIMBAULT-DE-PRIERES.

Il s'agit d'apprécier :

- le pouvoir de dilution engendré par la rivière et le Lac,
- le temps de transit mis par un polluant déversé en amont pour atteindre les prises d'eau,
- le temps de passage du nuage de pollution au droit des prises d'eau.

Ces paramètres variant en fonction des conditions hydrologiques, l'opération aujourd'hui réalisée en période de basses eaux permet de compléter les opérations préalablement menées sur la Mayenne, la Varenne et la Colmont en hautes et basses eaux en 2015, 2016, 2017 et 2018.

Les résultats de cette coloration permettront la mise au point d'un plan d'alerte et d'un plan de gestion de crise en cas de pollution accidentelle sur la Mayenne, la Varenne ou la Colmont.

Injection du colorant :

L'injection du colorant aura lieu dans la Mayenne à 1600 m en amont du Pont Landry (pont de la RD33) à Ambrières-les-Vallées.

Suivi du colorant :

La coloration sera suivie en plusieurs endroits jusqu'en aval du barrage.

Colorant utilisé :

Le colorant utilisé est la fluorescéine (ou uranine) qui est un traceur fluorescent colorant les eaux dans des teintes **jaunes à vertes**

Ce colorant non toxique et biodégradable, est utilisé fréquemment en hydrologie. La coloration, vive au point d'injection s'atténue progressivement avec la dilution du produit. Cette coloration est sans effet pour l'environnement et la santé.

Aucune écotoxicité n'a été mise en évidence à partir des tests réalisés sur plusieurs poissons et sur les Daphnies.

Les quantités de traceurs mises en jeu sont évaluées de façon à limiter la durée de leur perception visuelle. Les appareils de surveillance mis en place pour la circonstance peuvent en effet détecter le traceur à une concentration 1000 fois inférieure à la limite de visibilité à l'œil.

Pendant le passage du panache coloré au droit des prises d'eau, les pompages en Mayenne seront suspendus, afin d'éviter des désagréments visuels pour les abonnés. La distribution sera assurée à partir des réserves du réseau d'adduction. Si malgré ces précautions de l'eau faiblement colorée arrive au robinet, nous rappelons que cette coloration est sans effet pour la santé et qu'elle disparaîtra en quelques heures.

Pour tous renseignements complémentaires sur ces colorations, vous pouvez contacter :

Organisme	Interlocuteur	Téléphone	Responsabilité
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Alexis ROBERT	02.43.59.96.24.	Maîtrise d'Ouvrage
CALLIGEE	Davy DOUAY	02.40.14.33.71	Réalisation technique